

A Nouméa, le vendredi 03 octobre 2008

COMMUNIQUE

Une embarcation à moteur de 4 m avec 3 marins expérimentés a été secourue à 12 milles au large de la passe de Dumbéa

Le MRCC Nouméa, plus connu sous l'appellation « PC Secours en mer », a été contacté, le jeudi 2 octobre 2008 à 18H10 locale, pour une petite embarcation de 4,20 m en avarie moteur, en dérive à l'ouvert de la passe de Dumbéa.

Malgré l'absence d'émetteur/récepteur radio VHF à bord de cette plate en aluminium, l'alerte a pu être transmise par l'un des trois membres d'équipage. Celui-ci a rallié en planche à voile, la barge ancrée à l'intérieur du lagon, dans le nord de la passe de Dumbéa, et a contacté le MRCC par la radio VHF disponible à bord.

Dès réception de l'alerte, le MRCC Nouméa a déclenché un important dispositif de recherches aéro-maritime constitué de deux hélicoptères (PUMA et FENNEC) de l'ETOM et de la vedette SNSM « CROIX DU SUD » de Nouméa, afin de localiser l'embarcation et de secourir les trois marins en difficulté. Seul le marin ayant transmis l'alerte a pu être récupéré sur la barge vers 19H50, par le moyen nautique de la SNSM.

A 00H05 locale, après 6 heures de recherches infructueuses de l'embarcation, le dispositif a été suspendu en raison de la nuit.

Dès le lever du jour, les recherches ont été reprises par un hélicoptère FENNEC qui a réussi à localiser à 08H05 la plate avec deux de ses occupants, sains et saufs, à 12 milles (22 Km) dans le nord-ouest de la passe de Dumbéa. Grâce à ce repérage, la vedette SNSM « CROIX DU SUD » a pu porter secours aux deux marins restés à bord et prendre en remorque l'embarcation jusqu'au port de Nouméa.

Cette opération de recherche et de sauvetage a permis de sauver 3 personnes en dérive à l'extérieur du lagon et met en exergue une nouvelle fois la compétence, le professionnalisme et la rapidité d'intervention des équipages des moyens aériens et de la vedette de la SNSM.

Cependant le commandant de zone maritime, en charge de l'action de l'Etat en mer tient à préciser que ces recherches ainsi que la localisation de l'embarcation auraient pu aboutir plus rapidement si le navire assisté avait été équipé d'un émetteur/récepteur radio VHF et du matériel de sécurité réglementaire. Ceci est d'autant plus regrettable que les 3 marins secourus sont des professionnels de la mer hautement qualifiés. Le coût des recherches aériennes pour cette opération s'élève à 1 975 000 F CFP (16 550,00 €), financé par l'Etat, c'est-à-dire les contribuables.